



Cour de France.fr / Histoire et fonction / Politique, guerre et justice / Etudes modernes / Alkuins
erbrechtliche Expertise für Karl den Großen ?

Brigitte Kasten

Alkuins erbrechtliche Expertise für Karl den Großen ?

Article. Source : Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest

Kasten, Brigitte, « Alkuins erbrechtliche Expertise für Karl den Großen ? », Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, 111-3, 2004, 301-315.

Résumé de l'article

La pièce *Capitula quae tali convenit in tempore memorari* est le point de mire de cet exposé. Elle est transmise sous la forme anonyme de deux manuscrits, mais dans le contexte de diverses lettres d'Alcuin. C'est en douze *capitula* qu'elle donne la réponse à la question posée par un destinataire royal de savoir si et sous quelles conditions le droit coutumier des Francs, qui consiste à faire participer tous les fils de la même façon au pouvoir pourrait ne pas être appliqué. La recherche scientifique – à part D. A. Bullough – a supposé qu'Alcuin était l'auteur de ce document et qu'en conséquence Charlemagne en était le destinataire. L'analyse précise du contenu permet cependant de conclure que la pièce peut être rapportée à Charles le Chauve et qu'elle se réfère à son fils Louis le Bègue. Le roi pourrait en avoir ordonné la rédaction pour préparer l'assemblée de Quierzy de 877 afin de régler la succession dans le royaume avant sa deuxième expédition en Italie. L'auteur possible serait alors Hincmar de Reims en raison de ses fonctions politiques, mais le document ne correspond pas à son style et à son choix de mots. L'auteur reste ainsi inconnu ; les traces étaient bien effacées en raison du caractère explosif du contenu de la pièce. La seule chose qui est sûre, c'est que les *capitula* ne furent jamais intégrés dans un capitulaire.

[Lire la suite \(Revue.org\)](#)